



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

ASA Les Otaries asbl
Chaussée de Mons
7800 Ath
www.otaries.be

Je soussigné (Nom et prénom)

.....

Souhaite plonger à la Carrière de Maffle, le

.....

Certifie sur l'honneur,

✓ Avoir pris connaissance des mesures prises par le Club des Otaries pour l'organisation de cette plongée et reprises ci-dessous et s'engager à les respecter.

✓ Avoir pris connaissance des recommandations quant à l'aptitude médicale, pour différents profils de risque. Ces recommandations sont établies par le Bureau de la Commission Médicale LIFRAS, conjointement avec le Bureau de la Commission Médicale NELOS a, en concertation avec des experts dont la SBMHS et des groupes de travail étrangers. Ces recommandations sont disponibles sur le site des Otaries, ainsi qu'auprès du coordinateur de la plongée du jour.

https://www.otaries.be/wp-content/uploads/2020/05/LIFRAS-Plan_de_deconfinement.pdf

✓ Être apte, physiquement, à plonger suivant les nouvelles recommandations émises par les commissions médicales de la NELO et LIFRAS.

J'ai pris connaissance que le non-respect de ces directives entrainera le refus d'accès à la plongée.

Fais à Maffle le,

Signature :

.....

Rappel des règles établies par les Otaries pour donner accès à la plongée

1. Règles d'hygiène sanitaire

Depuis le 04 mai, l'activité physique et sportive peut reprendre uniquement dans les **infrastructures extérieures** moyennant le respect des conditions supplémentaires suivantes :

- A l'air libre
- Avec 2 personnes maximum
- Respect des distances de sécurité
- Respect des gestes barrières
- Vestiaires, douches et cafétérias sont interdits d'accès

2. Organisation des Otaries

- Les plongées seront organisées sur base d'une inscription préalable sur le site. La plongée commence par 2 palanquées qui seront succédées par 1 palanquée à la fois. Les réservations sur le site reprendront des fourchettes horaires, de 14h à 16h par tranche de 30 minutes.
Nous aurons besoin d'une personne qui ne plongera pas et qui veillera au respect des mesures de sécurité et à l'organisation du déroulement de la plongée. Les mises à l'eau seront gérées par cette même personne.
Pour commencer, on limitera le nombre d'inscrit et seules les Otaries première et seconde affiliation y auront accès donc, pas de plongeurs extérieurs pour le moment. Le mieux est de proposer une palanquée dès l'inscription sur le site. Si on ne trouve pas son binôme voir avec notre chef d'école. L'idéal est de savoir avant d'arriver avec qui on plongera.
- Le parking : les voitures seront garées en quinconce. On ne pourra pas se garer devant les vestiaires.
- Pas d'accès aux vestiaires, on s'équipe à la voiture.
- Eviter que les plongeurs ne soient accompagnés.
- Le gonflage sera organisé par une personne qui sera responsable également de la désinfection des bouteilles et des robinetteries par un désinfectant de surface adéquat.
- Le bar n'est accessible QUE pour l'accès au matériel de sécurité.
- La sécurité de la plongée : une palanquée en pousse une autre. La durée maximale de la plongée sera de 40 à 45 min. Si cette consigne n'est pas respectée, ... pas de plongée la prochaine fois ! Si tout le monde respecte les 40 à 45 min de temps de plongée, on ne devrait pas se croiser sur la dalle. Si on doit remonter plutôt, on devra peut-être attendre un peu dans l'eau pour éviter un trop grand nombre de plongeur sur la dalle → La personne responsable de la coordination de la plongée devra également y veiller. Pas de croisement dans l'escalier.
- Le gonflage se fera à 1 bar ; Trois plongées de réadaptation pour tous ; 30 m max
- Exercices et baptêmes actuellement interdits
- Débriefing limité à la signature des carnets sur le parking et dans le respect des distances physiques